

Demande de temps partiel de droit
Année scolaire 2020-21

**A transmettre par voie hiérarchique, au plus tard deux mois avant la
reprise des fonctions après congé maternité ou parental**

Je soussigné(e) **NOM** **Prénom** :

Corps : Professeur des écoles Instituteur

Courriel Éducation nationale : @ac-nantes.fr

Affectation (école et commune) :

Fonction dans l'école : adjoint de classe directeur autres (préciser) :

Je sollicite un temps partiel à compter du :

MOTIF

pour élever un enfant de moins de 3 ans (date de naissance de l'enfant :)
(pièce justificative à joindre : extrait d'acte de naissance, copie du livret de famille)

Si votre enfant atteint l'âge de **3 ans pendant l'année scolaire 2020-2021**, vous souhaitez :

maintien sur autorisation jusqu'à la fin de l'année scolaire ☞ surcotation pour la retraite : oui non

reprise à temps plein (uniquement pour les répartitions hebdomadaires)

autres situations (pièce justificative à joindre : certificat médical, reconnaissance de travailleur handicapé)

pour donner des soins à fonctionnaire BOE

surcotation pour la retraite : oui non

**L'IA-DASEN arrête la décision sur la modalité d'organisation tout en essayant
chaque fois que possible de suivre la préférence de l'enseignant.**

Type de temps partiel	1 jour libéré	2 jours libérés minimum
Temps partiel par répartition hebdomadaire <i>La quotité est ajustée en fonction du rythme adopté dans l'école.</i>	<input type="checkbox"/> 36 semaines à 3,5 jours (avec le mercredi) <i>78,13 % pour une journée type de 5h15</i>	<input type="checkbox"/> 36 semaines à 2,5 jours (avec le mercredi) <i>56,25 % pour une journée type de 5h15</i>
	<input type="checkbox"/> 36 semaines à 3 jours <i>75 % pour une journée type de 6h00</i>	<input type="checkbox"/> 36 semaines à 2 jours <i>50 % pour une journée type de 6h00</i>

Le ou les jour(s) libéré(s) seront défini(s) ultérieurement en lien avec le service des remplacements

A

Le

Signature

A

Le

Signature IA-DASEN